

« L'examen n'a pas conclu à l'inefficacité de l'homéopathie »

Pr Anne Kelso

<https://safe-med.fr>



En 2015, l'organisme public australien sur la recherche médicale (NHMRC) publiait un rapport à charge contre l'homéopathie, niant son efficacité thérapeutique. Un rapport massivement repris par la presse mondiale qui a largement contribué au discrédit médiatique dont pâtit l'homéopathie ces dernières années. La justice australienne vient d'ordonner la publication du rapport original et complet du NHMRC. Et surprise... des preuves scientifiques de l'efficacité de l'homéopathie y sont démontrées.

C'est un scandale qui a changé la perception de l'homéopathie à l'échelle mondiale. La publication d'un rapport du NHMRC australien à l'origine de la défiance généralisée à l'égard de l'efficacité scientifique de l'homéopathie. Pourtant, la version originale et complète du rapport, loin de conclure à l'inefficacité de l'homéopathie, offre pour la première fois des preuves scientifiques de l'efficacité de l'homéopathie pour le traitement de cinq types de cas cliniques. Pourquoi une telle censure et la mise sous silence de résultats prometteurs pour améliorer la condition de nombreux patients ?

Les raisons qui ont poussé les autorités australiennes à publier un rapport incomplet et aux conclusions contradictoires avec les recherches effectuées ne sont pas connues. A ce stade, il n'est possible que de conjecturer et de se poser des questions. Doit-on y voir le poids et l'influence des grands laboratoires pharmaceutiques, traditionnellement hostiles à l'homéopathie ? Ou les effets de la législation australienne sur la sur-taxation de la médecine douce (votée en 2015) ? Une chose est sûre : l'effet de la publication de ce rapport tronqué a été désastreux pour la réputation de l'homéopathie.

Plus grave encore, cette publication a été préjudiciable aux patients qui auraient pu avoir recours à des traitements homéopathiques dont l'efficacité est scientifiquement prouvée pour le traitement de leurs affections. C'est notamment le cas pour le traitement de cinq cas cliniques pour lesquels il existe, d'après le rapport original et complet des « preuves encourageantes » de leur efficacité. C'est le cas de la fibromyalgie, de l'otite moyenne, de l'obstruction intestinale postopératoire, des infections respiratoires, mais aussi et surtout de la prise en charge des effets secondaires des traitements contre le cancer.

Face aux preuves accumulées, le NHMRC a fait son mea culpa par la voix de sa directrice générale, le Professeur Anne Kelso, qui a reconnu ces dernières semaines que « contrairement à certaines affirmations, l'examen n'a pas conclu à l'inefficacité de l'homéopathie ». Un rectificatif qui n'a mis

que 4 années à être réalisées. Entre temps, la campagne de dénigrement à l'encontre de l'homéopathie a gagné en force, notamment en France, où les traitements homéopathiques ont été déremboursés par le gouvernement.